

La petite Gazette du Comptoir

Octobre 2017

COMPTOIR
des PLANTES
(animal en équilibre)

Brèves de rencontres

“ Pour limiter le stress et avoir mes animaux calmes et maniables lors de déplacements et concours, j'utilise la passiflore **B56TE** en drogage 15 mn avant le transport et cela les apaise toute la journée” nous faisait part une sélectionneuse en Limousin.

Selon cette agricultrice, la passiflore agit en 15 à 30 mn et tranquillise les animaux sans pour autant les assommer. Les bovins sont calmes et non stressés pour rentrer dans la bétailière, durant le transport et pour les présentations aux concours.

La passiflore s'administre en une fois, à 100ml/bovin (de 500kg) en drogage.



Produits de saison

Gestion du parasitisme

Les produits fabriqués par le comptoir des plantes sont à base de thym ou d'ail, de girofle et de cannelle.

2 présentations :

- liquide (*plus concentré, à réserver pour des taux d'infestation élevés et au cas par cas* : **B02B, B02B3, B02PR2, B02PR3**)
- poudre (**B14B et B14PR ou B14PR3**)

Les produits proposés vont aider à gérer les parasites du tube digestif (*strongles digestifs, paramphistomes, coccidies*) mais ils n'auront pas d'impact sur les strongles respiratoires ni la petite et grande douve ; d'où l'importance du diagnostic pour connaître la nature des parasites présents. Avant de faire un choix sur les solutions à mettre en œuvre.

Nous détaillerons ci-dessous les solutions proposées par le Comptoir des Plantes par type d'infestation. Ces indications ne sont pas à prendre comme une généralité, elles sont à adapter au cas par cas (*immunité du troupeau, gestion du pâturage, âge des animaux, résultats d'analyses, diagnostic visuel, résilience face aux parasites,...*).

Polyparasitisme digestif à taux moyen :

Poudres :

- **B14PR** : thym/girofle/cannelle petits ruminants : 20 gr/jour/animal
- **B14PR3** : ail/girofle/cannelle : pour animaux de plus de 1 an, déconseillé pour les brebis
- **B14B** : thym/girofle/cannelle bovins : 40 gr/jour/animal

Distribuer la poudre thym/girofle/cannelle directement dans la ration (ou en libre-service avec du gros sel) pendant 5 jours.

Rallonger la cure à 10 jours s'il y a présence de paramphistome.

Paramphistome (dépend des niveaux d'infestation) :

B02B3 : 90 ml en drogeage en 1 prise/bovin de 700 kg ; à renouveler 24h après si les symptômes sont très visibles.

Si l'infestation est modérée, un apport de 10 jours de **B14B** à 40gr/jour/bovin dans la ration est une solution pour tout le troupeau. Le liquide est réservé aux cas les plus infestés.

Strongyloses digestives :

En drogeage :

B02B : 90 ml/bovin à renouveler 24h après.

B02PR2 : 30 ml/ovin ou caprin à renouveler 24h après.

Ou pour des animaux > 1 an et pour des taux d'infestation plus élevés :

B02B3 : 90 ml/bovin à renouveler 24h après si besoin

B02PR3 (pas pour brebis) : 30 ml/caprin à renouveler 24h après si besoin



Note technique

Gérer le parasitisme dans son élevage

Compte tenu des résistances que les parasites développent face aux traitements allopathiques, la maîtrise du parasitisme en élevage passe obligatoirement par la prévention. Diminuer les traitements et surtout mieux les cibler permettra de développer l'immunité du troupeau et donc la résilience des animaux face aux parasites.

La prévention passe par une bonne connaissance des parasites et notamment de leur cycle de développement et des conditions favorables à celui-ci. A partir de là, les risques présents sur son exploitation sont identifiés pour gérer au mieux ses parcelles. (Cf. tableau 1 et schéma 1)

L'outil de diagnostic le plus intéressant pour déterminer les parasites présents et évaluer le niveau d'infestation reste la coproscopie. Il faudra toutefois la compléter par d'autres analyses en fonction des parasites présents. (Cf. tableau 2)

Compte tenu de la diversité des systèmes d'exploitation, des cas généraux concernant la gestion du parasitisme sont difficiles à faire. En effet de nombreux critères sont à prendre en compte ; que ce soit dans le dispositif de prévention que de lutte. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

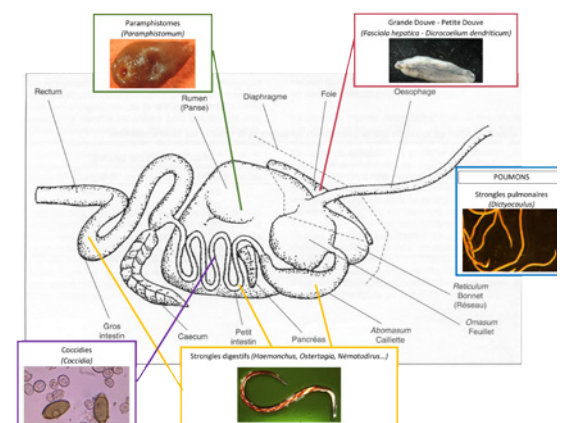


Schéma 1

Tableau 1: Caractéristiques des principaux parasites

Parasite	Localisation	Symptômes	Cycle du parasite	Biotope	Cibles	Lutte
Strongles gastro-intestinaux Ostertagia Haemonchus Nematodirus Cooperia Trichostrongylus Chabertia oesophagostomum	<ul style="list-style-type: none"> ■ Caillette (type <i>Ostertagia</i> - les plus pathogènes) ■ Intestin grêle ■ Gros intestin 	<p>printemps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque d'appétit - diarrhées importantes - anémie <p>automne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amaigrissement - diarrhées - poil piqué 	<ul style="list-style-type: none"> - larves infestantes au printemps - excrétion des œufs via fèces - œufs puis larves infestantes (en 7 à 10 jrs si conditions optimales : 22 °c+humidité) - vers adultes en 3-4 sem. soit dans caillette/ gros intestin ou intestin grêle. - les larves ingérées en automne ne reprennent leur cycle qu'au printemps 	<ul style="list-style-type: none"> - prairies pâturées l'année précédente □ charge ++ si humide - au pied de l'herbe sur toute la surface de la prairie 	Jeunes en 1 ^{ère} pâture*	<ul style="list-style-type: none"> - privilégier les parcelles de fauche pour le pâturage des jeunes (prairies non contaminées) - pâturage tournant - soutenir immunité des jeunes - aménagement des zones d'abreuvement (assainissement)
Strongles pulmonaires Dictyocaulus viviparus = bronchite vermineuse ou « toux d'été »	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poumons 	<p>Essoufflements/ toux/mouchage</p> <ul style="list-style-type: none"> - amaigrissement - chute de production laitière - mortalité sur les animaux non immunisés - symptômes dans les 60 à 80 jours suivant leur mise à l'herbe 	<ul style="list-style-type: none"> - adultes « porteurs sains » excrètent des œufs au printemps - larves L1 deviennent infestantes au stade L3 (hôte = mollusque) - période d'impossibilité de détection (L3 à adulte) = 6 semaines - vivent 6 mois dans le poumon - larves très sensibles au froid et à la sécheresse 	<ul style="list-style-type: none"> - au pied de l'herbe sur toute la surface de la prairie 	Jeunes non immunisés (1 ^{ère} pâture)	<ul style="list-style-type: none"> - les prairies sont « saines à la mise à l'herbe car larves éliminées par le froid - ne pas faire pâturer les jeunes sur des parcelles déjà pâturées ou déprimées par les vaches excrétrices (immunisées)
Paramphistome P. daubneyi P. ichikawai P. leydeni	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pré-estomac 	<ul style="list-style-type: none"> - diarrhée liquide brun-verdâtre - signes de colique - les poils forment une « selle de cheval » sur le dos 	Ces œufs éclosent en larves qui doivent, pour survivre, rapidement nager à la recherche de petits escargots aquatiques. Suite à leur infestation, ces derniers libèrent des larves transformées qui se fixent sur des végétaux.	-Zones humides	Jeunes non immunisés (1 ^{ère} pâture)	<ul style="list-style-type: none"> - éviter les zones humides - aménagement des zones d'abreuvement (assainissement)

Tableau 1: Caractéristiques des principaux parasites (suite)

Parasite	Localisation	Symptômes	Cycle du parasite	Biotope	Cibles	Lutte
Petite douve <i>Dicrocoelium dendriticum</i>	■ Canaux biliaires des ovins/caprins et parfois bovins	- En cas d'infestation massive, les canaux biliaires se bouchent. Les petits ruminants, ovins et caprins présentent alors de sévères troubles digestifs, des diarrhées, puis une perte d'appétit et un amaigrissement rapide.	Cycle avec 2 hôtes intermédiaires : - le premier est un escargot de zone sèche dans lequel il se produit une multiplication importante des larves - le second est la fourmi qui va diffuser les derniers stades larvaires sur les pâtures - les animaux au pâturage se contaminent en été et en début d'automne. - Se nourrit exclusivement de bile, à la différence de la grande douve qui se nourrit de sang.	- pâturages secs et/ou en pente (<i>biotope des escargots hôtes intermédiaires</i>)	Animaux affaiblis - ovins plus sensibles	Pas vraiment de lutte possible, l'élimination des hôtes intermédiaires n'étant pas réalisable. - éviter la souillure de l'herbe et des foins par la terre de fourmilières.
Grande douve <i>Fasciola hepatica</i>	■ Canaux biliaires des ovins/caprins et parfois bovins	Forme chronique : - amaigrissement - perte d'appétit - anémie - pâleur des muqueuses - œdème conjonctive - œdème sous-glossien (<i>signe de la bouteille</i>) Forme aigüe : Syndrome d'anémie aigüe, pâleur des muqueuses et asthénie	Animaux infestés excrètent des œufs Hôte intermédiaire: lymnée tronquée Ingestion des métacercaires dans l'herbe humide	- zones humides	- Petits ruminants : caractère pathogène plus marqué avec mortalités ; - pas de résistance immune	- clôturer les zones humides (<i>si possible</i>) - drainage des parcelles aménagement des zones d'abreuvement

Tableau 2 : Diagnostic des infestations et leur pertinence - source : Parasites des bovins - Institut de l'élevage

Diagnostic des infestations et leur pertinence

	Coproscopies						Dosage pepsinogène	Sérologie
	strongles digestifs	strongles pulmonaires	grande douve	paramphistome	coccidies	petite douve	strongles digestifs	grande douve
Présence d'infestation	OUI	OUI si méthode BAERMANN	OUI (1)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Niveau d'infestation	NON	NON	NON	OUI sur veaux	NON	NON	OUI sur veaux et génisses	NON
Décision d'un traitement	NON	OUI si signes cliniques	OUI	OUI	NON	NON	OUI sur veaux et génisses	OUI

La coproscopie est préconisée pour le diagnostic des paramphistomes et la sérologie pour le diagnostic de la Grande Douve.

La coproscopie :

La coproscopie correspond à l'examen des excréments au microscope afin de détecter la présence de parasites. Elle consiste à l'identification des différents parasites et au dénombrement de leurs œufs.

Il s'agit de la méthode la plus couramment utilisée pour diagnostiquer la présence de parasites internes.

Cependant, un niveau d'excrétion ne traduit pas forcément le niveau d'infestation d'un animal, celui-ci dépend :

- Du type de parasite
- Du cycle de développement du parasite
- Du climat, de la date de prélèvement coprologique
- Du statut immunitaire du troupeau
- De l'âge des animaux

Ainsi, nous conseillons de réaliser au moins deux coproscopies par an, une au printemps et une à l'automne en tenant compte des critères énoncés ci-dessus.

Enfin, la méthode de prélèvement des excréments a aussi son importance pour la fiabilité de l'analyse :

Bien réaliser son prélèvement pour plus de fiabilité :

- faire un prélèvement sur plusieurs individus d'un même lot (*entre 10 et 20% des animaux du lots*).
- le prélèvement se fera directement par voie transrectale à l'aide d'un gant de fouille qui deviendra, une fois retourné, le sac de prélèvement*.
- Faire des prélèvements de 500 g d'excréments pour les bovins et équins et de 100 à 300 g pour les petits ruminants.

*Dans l'impossibilité de faire autrement, on peut récupérer les excréments au sol (*de préférence juste après leur émission*). Dans ce cas, on veillera à prélever sur le haut des fèces afin de limiter les contaminations par le milieu extérieur.



La petite Gazette du Comptoir

Le **B20TE** est remplacé par le **B20TE3** ;
le synergisant a été remplacé par de l'huile de sésame.

Pour des raisons réglementaires,
nous ne commercialiserons plus de **B21TE2**,
ni de **B04CN**.

Aujourd'hui, toutes les plantes broyées
distribuées par le Comptoir sont cultivées
en Agriculture Biologique.



Pense-bête

Nous préparons
le calendrier 2018.

Vous pouvez partager
vos photos
à l'adresse suivante :

marion.collas@comptoirdesplantes.com

Merci.

Sur la route des rencontres

Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5 ○	6	7	8
9	10	11 Petits ruminants: 85260 Montreverd Laitiers: 85210 Thire	12 ☾	13 Bovins allaitants: 49280 S' Léger sous Cholet	14 Apiculteurs: 19140 Condat sur Ganaveix	15
16	17 Petits ruminants: 13450 Grans	18 Petits ruminants: 26560 Ballons	19 ● Petits ruminants: 26270 Mirmande	20	21	22
23	24 Petits ruminants: 31160 Herran	25 Petits ruminants: 65200 Astugue	26	27 ☾	28	29
30 Allaitants: 23300 Les Eplingliers du Bec Petits ruminants: 87210 Oradour s' Genest	31					

Si vous souhaitez en savoir davantage
ou vous inscrire à l'une de ces rencontres,
contactez-nous au **05 55 98 19 50!**

COMPTOIR
des **PLANTES**

ZA du Borzeix - 19260 Treignac
Parc Naturel Régional de Millevaches
Tél. : 05 55 98 19 50
www.comptoirdesplantes.com